



Conseil national du sida
et des hépatites virales
39-43 quai André Citroën
75902 Paris cedex 15
T. +33(0)1 40 56 68 50
www.cns.sante.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06/05/2021

**LA PLACE DE LA PREP DANS LA PRÉVENTION DU
VIH EN FRANCE : CHANGER DE PARADIGME,
CHANGER D'ÉCHELLE**

Le CNS publie aujourd'hui un [Avis suivi de recommandations sur la place de la PrEP dans la prévention du VIH en France](#).

La prophylaxie antirétrovirale pré-exposition du VIH (PrEP), disponible en France et prise en charge par l'assurance maladie depuis janvier 2016, est un moyen de protection individuelle très efficace des personnes séronégatives. C'est également un levier essentiel sur le plan de la santé publique pour réduire l'incidence du VIH, en l'absence de vaccin.

Pourtant, les indicateurs épidémiologiques de l'infection par le VIH ne montrent pas un niveau de réduction de l'épidémie en France à hauteur de ce qui a été obtenu depuis plusieurs années à l'étranger, dans des villes et des pays comparables aux nôtres. Dans ces pays, l'introduction de la PrEP a largement contribué à la réduction de l'épidémie.

Le développement de la PrEP demeure insuffisant en France

En dépit d'une augmentation progressive du nombre d'utilisateurs depuis cinq ans, son usage s'avère insuffisant chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), et quasi anecdotique auprès des autres publics. De plus, la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de COVID-19 perturbe profondément depuis plus d'un an le fonctionnement et les conditions d'accès aux services de prévention, de dépistage et de soins. Son impact sur le recours à la PrEP est alarmant et pourrait compromettre les fragiles progrès obtenus ces dernières années.

L'Avis du CNS établit un état des lieux du déploiement actuel de la PrEP et identifie les nombreux freins à un recours plus large. Afin de les lever, le CNS estime indispensable de changer de paradigme. Proposée jusqu'ici presque uniquement à des HSH déclarant des pratiques à haut risque, la PrEP doit désormais être conçue comme un outil de prévention du VIH qui, comme le préservatif, peut bénéficier à chacun et chacune, à différents moments de la vie.

Il s'agit également de changer d'échelle

Pour cela, la PrEP doit être promue, en lien avec le dépistage, auprès de l'ensemble de la population. Il faut aussi en faciliter et simplifier l'accès en élargissant et diversifiant les lieux et les acteurs de l'offre, afin d'aller au-devant des différents publics.

Au travers de onze recommandations, le CNS entend donner à la PrEP toute sa place dans la stratégie de prévention diversifiée du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST). Ces orientations nouvelles sont d'autant plus nécessaires que l'arrivée imminente de nouvelles formes de PrEP, qui devrait élargir encore l'intérêt de l'outil et le profil de ses usagers potentiels, doit être anticipée. L'enjeu est autant de remettre la réponse à l'épidémie de VIH en France sur une trajectoire conforme aux objectifs, que de donner accès à la PrEP à toutes les personnes pour qui elle peut offrir une option pour améliorer leur prévention du VIH et la qualité de leur vie sexuelle.

Contact : Julien Bressy, Chargé de communication, 01 40 56 68 52 | 06 35 26 85 71 | julien.bressy@sante.gouv.fr